



Propriété de



Dispositif animé par

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



Etude financée par



LE RÉFÉRENTIEL, GUIDE DE BONNES PRATIQUES

SEPT DOMAINES DE GESTION

PLANIFICATION ET
INTÉGRATION DU SITE

SOLS

EAU

FAUNE & FLORE

MOBILIERS & MATÉRIAUX
MATÉRIELS & ENGINES

FORMATIONS

PUBLICS



Des annexes par type d'espace :

- Cimetières
- Espaces naturels aménagés
- Etablissement de formation
- Arbres d'alignement
- Jardins familiaux et partagés

LE LABEL, OUTIL DE COMMUNICATION ET DE MANAGEMENT



des critères génériques adaptés au site



des critères spécifiques

TROIS NIVEAUX DE CRITÈRES

essentiel

> le respect de ces critères est
obligatoire pour obtenir le label
Attention : condition non suffisante

**

recommandé

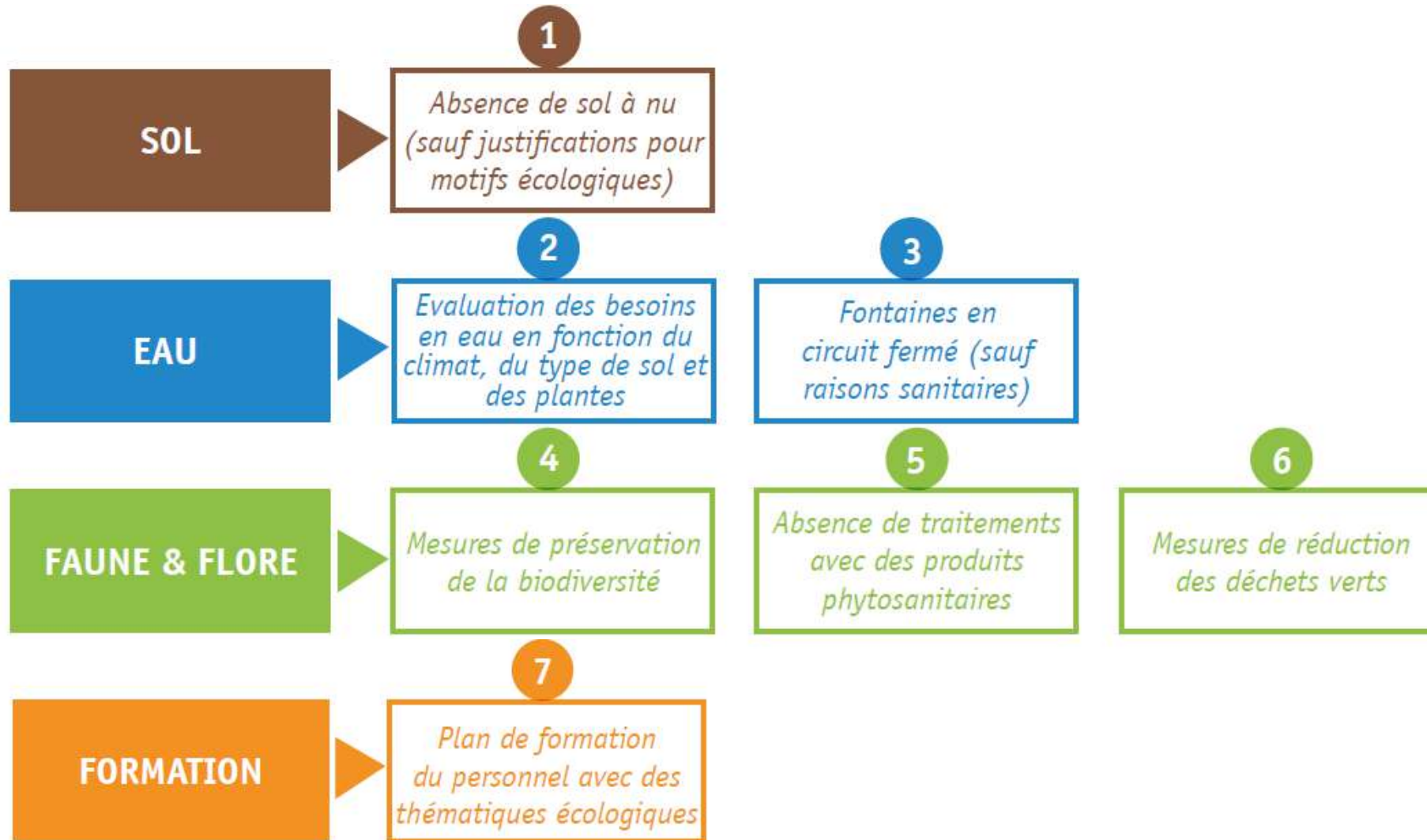
> le respect de ces critères apporte
des points pour obtenir le label,
le non-respect en enlève

*

facultatif

> le respect de ces critères apporte des points
«bonus» pour l'obtention du label, leur non
respect n'est pas sanctionné

Les critères essentiels



Fonctionnement du label

4

- Quoi ?** Labellisation par site avec vérification de l'engagement dans une démarche globale, attribuée pour 3 ans
- Pour qui ?** Tout type d'espaces verts publics ou privés
- Comment ?** Audit Tierce Partie : contrôle externe et indépendant du candidat et du propriétaire du référentiel
- Combien ?** 715€ TTC : coût de l'expertise de l'auditeur, les frais de gestion de la procédure étant pris en charge par l'ARB Ile-de-France et Plante & Cité



Comment procéder ?

5

1 - Avec les jardiniers : organiser et vérifier le respect des critères essentiels du label

2 - S'inscrire et compléter le dossier en ligne sur www.label-ecojardin.fr

3 - Accueillir l'auditeur pour la visite du site et présenter les documents justificatifs d'une pratique écologique

4 - Après la labellisation, communiquez avec la charte graphique EcoJardin



Une gouvernance partagée

Comité de labellisation

25 membres dans 4 collèges paritaires
Toutes les parties prenantes représentées
2 réunions/an pour l'attribution du label

*animé
par*

ARB îdF

Animation et suivi de la
procédure avec les auditeurs
et candidats
Communication

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



île de France



Comité technique

25 membres, experts et partenaires
Toutes les parties prenantes représentées
1 réunion/an pour l'évolution du label

*animé
par*

Plante & Cité

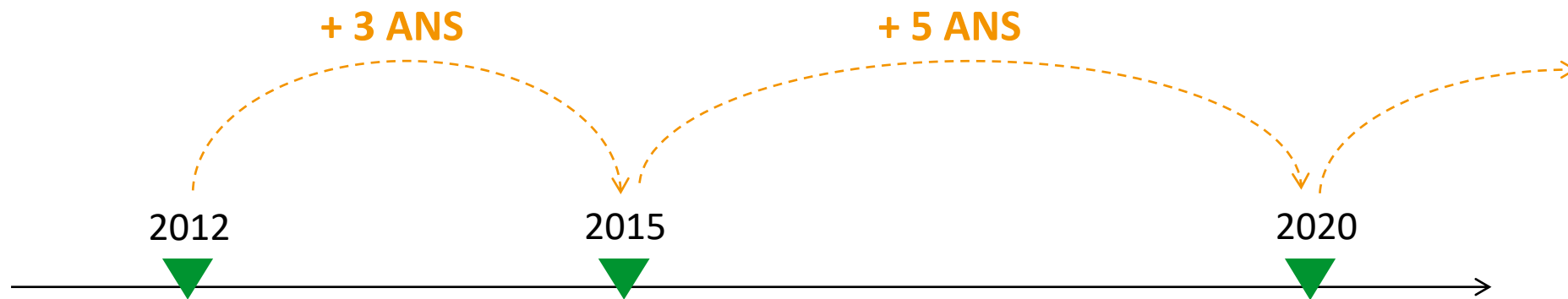
Suivi et actualisation du
label (référentiel et grilles)
Communication

Plante & Cité
Ingénierie de la nature en ville

Auditeurs

Visite des sites, prise de photos
et rédaction du rapport
Avis sur la labellisation

PREMIER RENOUVELLEMENT À 3 ANS ET RENOUVELLEMENTS SUIVANTS À 5 ANS



POUR TOUTE QUESTION

Jonathan Flandin : jonathan.flandin@iau-idf.fr

Aurore Micand : aurore.micand@plante-et-cite.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION

